



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Ouvertures artificielles de lits de réanimation et épuisement des soignants

Question écrite n° 33748

### Texte de la question

Mme Caroline Fiat alerte M. le ministre des solidarités et de la santé sur la politique d'ouverture artificielle des lits de réanimation dans les hôpitaux. Si des objectifs chiffrés ont bien été annoncés avec des dates de réalisation quant à l'ouverture de lits de réanimation, le constat a également été fait de l'épuisement généralisé des personnels soignants, du haut niveau de technicité requis pour la conduite des soins en réanimation et de l'absence de réserves en personnels soignants comme cela a été annoncé lors de la conférence de presse du 5 novembre 2020. Ces ouvertures de lits de réanimation, pourtant indispensables dans la période de tension épidémique, ne peuvent donc se faire sans dégrader fortement le ratio patient/soignant. La dégradation de ce ratio conduit inexorablement à une perte d'efficacité et de qualité des soins de réanimation pour les patients et à un accroissement de la fatigue des soignants. Les mesures de calcul d'ouvertures de lits, basées sur la non-prise de repos et congés, sont donc une atteinte grave à la santé des soignants et pourrait les conduire à être en arrêt maladie en grand nombre d'ici peu. L'épuisement déjà constaté des soignants, augmenté par la diminution du ratio patient/soignant et corrélé à une non-prise de congés ou de récupération afin de compenser le manque de personnel et les ouvertures artificielles de lits, amène Mme la députée à alerter M. le ministre d'un effondrement probable des capacités en soins de réanimation. Dans l'optique d'une crise qui se prolongerait et de l'éventualité de futures vagues, elle l'alerte sur les mesures qu'il compte mettre en œuvre immédiatement et de façon pérenne pour assurer des soins de qualité aux patients et des conditions de travail dignes pour les soignants à l'hôpital et plus particulièrement en soins de réanimation.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Caroline Fiat](#)

**Circonscription :** Meurthe-et-Moselle (6<sup>e</sup> circonscription) - La France insoumise

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 33748

**Rubrique :** Établissements de santé

**Ministère interrogé :** [Solidarités et santé](#)

**Ministère attributaire :** [Santé et prévention](#)

### Date(s) clé(s)

**Date de signalement :** Question signalée au Gouvernement le 25 janvier 2021

**Question publiée au JO le :** [10 novembre 2020](#), page 7922

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)